

**LES RÉPERCUSSIONS DE  
L'ASSASSINAT DE PAUL  
DOUMER DANS LES ALPES-  
MARITIMES**

**Jérémy GUEDJ**

Souvent, « l'histoire de France se fait à Paris »<sup>1</sup>. Si nombre d'événements fondateurs de l'histoire nationale ont eu lieu dans les régions françaises, la capitale, point nodal d'un pays fortement jacobin, s'est fait au fil des siècles le terrain privilégié de l'histoire nationale, notamment politique. Le reste du pays n'en constitue pas moins un lieu d'échos, une caisse de résonance, des partitions jouées dans la capitale. Quelquefois, en certains points du pays, les conséquences d'événements majeurs s'étant déroulés à Paris s'avèrent éloignées de celles observées ailleurs, du fait de conjonctures singulières et de particularités locales.

Tel est le cas des répercussions, dans les Alpes-Maritimes, de l'assassinat, par le Russe blanc Paul Gorguloff, du Président radical Paul Doumer, le 6 mai 1932, entre les deux tours des élections législatives. Ce département apparaissait concerné par l'événement à plus d'un titre. Certes, ses habitants se montraient touchés par la mort du Président de la République et commençaient à ressentir les débuts de la crise des années 1930, contexte sombre dans lequel s'inscrivait cet assassinat, mais, plus particulièrement, ce département abritait une forte communauté russe, de 3 000 membres, la deuxième nationalité immigrée après les Italiens, et avait servi de terre d'accueil au régicide Gorguloff. L'assassinat du Président entraîna ainsi deux types de répercussions dans les Alpes-Maritimes : celles liées à l'aspect politique proprement dit, et d'autres, plus locales, liées à la progression de l'enquête sur le meurtrier et aux relations avec les Russes installés dans le département.

C'est en fonction de ces pistes que l'on peut orienter l'interrogation. Comment un événement national était-il vécu et ressenti à l'échelle du département ? Comment l'opinion locale a-t-elle réagi : manifestait-elle un *consensus* ; a-t-elle évolué ; demeurait-elle divisée selon les clivages traditionnels, ou variait-elle en fonction des divers aspects revêtus par l'événement – politique, immigration, enquête judiciaire ? Cela revient à se demander s'il existe des mécanismes de l'opinion, ou si des facteurs liés à une conjoncture locale sont susceptibles de l'infléchir.

Une étude des sources<sup>2</sup> et de la presse locale de l'époque, qui présente l'intérêt de fournir pléthore de détails, ainsi que de mettre en regard les réactions dans les Alpes-Maritimes et celles de la capitale, permet de retracer les répercussions d'un tel événement. Le département a d'abord été en proie à un moment de choc et d'émotion unanime à l'annonce de l'événement – ce sont les réactions immédiates. Puis est venu le temps du deuil, plus long, qui a vu les tendances politiques reprendre l'avantage. Enfin, une fois la solennité dissipée, c'est sur l'enquête dans le département que se focalisa l'attention, l'opinion oscillant entre passion et désintérêt progressif.

### **Le choc et l'émotion**

Le vendredi 6 mai 1932, en se rendant à la vente annuelle des Écrivains Combattants, une association de bienfaisance présidée par le romancier Claude Farrère, le Président Doumer fut atteint de deux balles, l'une au crâne, l'autre à l'aisselle droite. De son admission à l'hôpital Beaujon jusqu'à son décès, le pays suivit dans l'angoisse l'évolution de la santé de son Président. Comment les Alpes-Maritimes vécurent-elles ce moment ?

Sitôt la nouvelle apprise, les habitants des Alpes-Maritimes furent en proie à un profond choc. L'état de santé de Paul Doumer, grave mais non désespéré selon les bulletins médicaux, tirailla pendant quelques heures la population du département entre inquiétude et espoir.

La presse locale évoqua avec précision le comportement des habitants à travers les différentes villes des Alpes-Maritimes.

À Nice, Antibes, Cannes, Grasse, Vallauris, Monaco, Beausoleil et Menton, entre bien d'autres villes, s'amassèrent d'imposantes foules devant les bureaux des journaux, qui affichaient les dernières dépêches reçues de Paris. Pendant les premières heures, l'émotion qui les gagna fit que c'était en premier lieu la santé du Président qui occupait les conversations, d'autant que des communiqués contradictoires parvenaient sur place. Le bruit s'était répandu que Paul Doumer avait succombé à ses blessures ; la préfecture, la mairie et la police d'État avaient mis leurs drapeaux en berne. Une fois la rumeur étouffée, la foule fut prise d'un immense soulagement, terni par la crainte que le grand âge du Président, 75 ans, le rendît faible, à laquelle s'ajoutaient des communiqués médicaux et des déclarations alarmants.

Partout, l'on cherchait à obtenir le plus d'informations possible ; *L'Éclairer de Nice*, soulignant que l'on s'arracha son édition du soir, notait ainsi au sujet de Nice : « Toute la soirée, une

---

<sup>1</sup> Jean Favier, *Paris. Deux mille ans d'histoire*, Paris, Fayard, 1997, p. 761.

<sup>2</sup> ADAM, 4M 0518.

lourde angoisse a pesé sur la ville. Et la foule silencieuse demeurait devant “L’Éclaireur”. Elle ne pouvait se résigner à partir. En elle vibrait vraiment le cœur de la patrie. »<sup>3</sup> Plus la nuit avançait, plus les informations négatives au sujet de la santé de Paul Doumer pleuvaient. Malgré cela, la foule ne désemplit pas et garda espoir en une prompte guérison du chef de l’État. Dans l’attente, et une fois le choc de l’annonce atténué, l’on se livrait à des commentaires sur l’événement.

Plusieurs types de considérations voisinaient. Les premières et les plus largement répandues avaient trait à la carrière du Président et à son mérite passé : Paul Doumer était un vieillard incarnant les plus hautes valeurs de la nation, qui avait perdu 4 de ses 8 enfants, tombés au front pendant la guerre ; il fut en outre assassiné alors qu’il se rendait à une association de bienfaisance venant en aide aux orphelins qui avaient perdu leur famille pendant la guerre. Le Président devenait ainsi un véritable « martyr » de la République. De telles pensées gonflaient le patriotisme de la population : plus largement que le Président, c’était la France qui avait été visée et touchée.

D’où un deuxième type de commentaires, lié à l’origine du meurtrier. Ce n’étaient pas les Russes en particulier qui suscitaient la critique dans les réactions, parfois impulsives, de la population, mais l’origine étrangère en général de l’auteur du forfait, qui rappelait celle de Caserio, l’anarchiste italien meurtrier de Sadi Carnot en 1894 ; *Le Petit Niçois* rapportait en ces termes le sentiment des personnes massées autour de ses bureaux : « Des groupes se formaient, commentant l’attentat, en rappelant celui de Caserio. Une fois de plus, c’est un étranger qui est venu chez nous, apporter le trouble, la désolation et le deuil. M. Doumer, premier magistrat de la République, grand français intègre et vénéré, est tombé sous le feu d’un russe, comme Sadi Carnot tomba sous le fer d’un italien. »<sup>4</sup>

Les réactions furent d’autant plus indignées que Gorguloff avait séjourné dans les Alpes-Maritimes avant de perpétrer ce régicide ; la presse rapporte que les habitants du département déploraient que l’hospitalité offerte aux étrangers leur servît de moyen pour régler des affaires politiques qui ne concernaient pas la France. Ces considérations sur l’origine étrangère de l’assassin restaient cependant réduites : l’on rappelait que d’autres attentats de ce type avaient été perpétrés par des Français ; *L’Éclaireur de Nice* écrivait ainsi que « les chefs d’État sont particulièrement visés par les anarchistes et les exaltés », remémorant plus généralement à ses lecteurs les attentats commis par Ravachol à Paris, en 1892, la bombe lancée à la Chambre par Auguste Vaillant l’année suivante, ou l’agression d’Alexandre Millerand par un dénommé Rouvet en 1922<sup>5</sup>. Tous n’étaient pas des étrangers.

Si on le soulignait, le fait que Gorguloff fût étranger ne demeurait dans l’ensemble que secondaire ; contrairement à ce qui se passa à Paris, où eurent lieu des manifestations anti-russes dans le quartier de Montparnasse, largement relayées par les colonnes niçoises, les premières réactions dans les Alpes-Maritimes n’étaient pas caractérisées par l’hostilité, quelques débordements verbaux exceptés. C’est que, dans l’attente de l’évolution de la situation, l’heure n’était pas aux polémiques. L’espoir prédominait, mais il devait s’avérer vain.

Au matin du 8 mai, le Président Doumer mourut. Dès l’annonce du décès, les habitants des Alpes-Maritimes se laissèrent aller à des manifestations de tristesse, mêlées d’un fort sentiment de patriotisme. Apparût en marge une autre réaction, non pour autant incompatible avec la première, mais teintée de curiosité : beaucoup se montraient en effet intrigués par les débuts de l’enquête autour du domicile de Gorguloff, à Monaco.

L’attentat perpétré contre la plus haute personne de l’État était considéré comme une atteinte à la France dans son ensemble. Ce sentiment se confirma davantage sitôt l’issue funeste de la situation connue.

Le souvenir de la guerre et de ses difficultés, qui avaient profondément fragilisé les Français, s’avérait encore prégnant 14 ans après la fin des combats. À cela s’ajoutait un mal-être, largement partagé, lié à la conjoncture défavorable dont les effets commençaient à se faire ressentir dans les Alpes-Maritimes ; un tel événement ne faisait que ternir davantage l’« ambiance »<sup>6</sup> diffuse en France, délétère sur tous les plans. En sorte que les manifestations de tristesse du 8 mai 1932 se distinguèrent par la dimension éminemment patriotique qu’elles revêtaient. Les drapeaux tricolores, outre ceux mis

<sup>3</sup> *L’Éclaireur de Nice et du Sud-Est*, 7 mai 1932.

<sup>4</sup> *Le Petit Niçois*, 7 mai 1932.

<sup>5</sup> *L’Éclaireur de Nice et du Sud-Est*, 7 mai 1932.

<sup>6</sup> Jean-Baptiste Duroselle, *La Décadence. 1932-1939*, Paris, Imprimerie nationale, 1985, p. 181.

en berne dans les lieux officiels, se multiplièrent ainsi aux fenêtres des maisons du département, comme à Nice : « Sur l'avenue de la Victoire, les drapeaux tricolores, ornés de crêpe, étaient arborés à de nombreuses fenêtres et cette animation de toute une population angoissée évoquait des heures troubles, encore présentes en nous, celles de 1914-1918. »<sup>7</sup>

Lorsque dans les cinémas, les actualités faisaient état de la nouvelle et diffusaient un portrait de Paul Doumer, « de nombreux applaudissements jaillissaient dans les salles »<sup>8</sup>, témoignant de la communion de la population en tout lieu.

Or, certains, parfois les mêmes, se montraient fortement attirés par les scènes qui se déroulaient à proximité de la résidence du régicide, nommée « Villa Horizon », dans une impasse près du boulevard de l'Observatoire, à Monaco.

La population russe de Monaco comptait une vingtaine de familles. Parmi elles, les Gorguloff, Paul et son épouse Maria, étaient connus des habitants de la ville.

Réputé instable, ce couple suscitait, semble-t-il, une forte curiosité. La prudence s'impose néanmoins : cette curiosité était-elle effective, ou les badauds interrogés par les journalistes étaient-ils en proie à une déformation liée *a posteriori* au forfait commis par l'époux Gorguloff ? Il n'en demeure pas moins que nombre de témoins décrivent le rituel quotidien des deux époux : ces derniers allaient en promenade tous les matins, se rendaient au marché de la ville, puis regagnaient leur domicile, avant de sortir de nouveau le soir.

Le style et le vocabulaire employés par les journalistes qui avaient recueilli les témoignages des riverains apparaissent frappants et s'apparentent plus à ceux d'un quelconque fait divers qu'à un événement d'une telle ampleur. Les descriptions comportaient un luxe de détails ; on pouvait lire : « il arrivait très souvent aux Gorguloff de rentrer le soir très tard. Dès lors les cloisons ne sont pas toujours étanches. On entendait le feu ronfler et les bruits ménagers se percevaient facilement »<sup>9</sup>. S'y ajoutaient de minutieuses descriptions de la tenue vestimentaire de Maria Gorguloff, ainsi que des différentes perquisitions opérées à son domicile : un journaliste affirmait ainsi avoir assisté à « une scène inattendue, qui aurait été comique en d'autres circonstances »<sup>10</sup>, avant d'expliquer comment la femme du meurtrier avait utilisé son parapluie comme bouclier de protection contre les journalistes et la foule de curieux qui s'était amassée.

C'est que la « Villa Horizon » était devenue un véritable lieu de rassemblement, et ce malgré les fortes pluies qui s'abattaient alors sur la région. Il y avait ainsi deux types de conséquences sur la population : une forte consternation et un regain de patriotisme, mais également une curiosité liée aux débuts de l'enquête de police. Les réactions montraient que l'on considérait l'assassinat du Président à la fois comme un événement politique et national grave, et comme un fait de moindre importance – une affaire judiciaire passionnant l'opinion – à l'échelle du département. Après les premières réactions cependant, le deuxième aspect tendit à s'effacer.

L'assassinat du Président Doumer avait ainsi fortement frappé les habitants des Alpes-Maritimes : leurs réactions s'avéraient alors homogènes, se caractérisant par une relativement faible focalisation sur l'origine du meurtrier et par une forte cohésion autour du sentiment national. Tous étaient unis dans la douleur. Entre le 6 mai, date du forfait, et le 12, date des obsèques, l'étonnement devait toutefois quelque peu retomber, le cédant, à côté de l'unanimité des hommages rendus, à une nette division de l'opinion face à l'événement.

### **Le temps du deuil et de l'exploitation politique**

Tout comme l'émotion s'avéra unanime, l'hommage rendu au Président de la République disparu fut largement partagé dans le département. Tel ne fut cependant pas le cas de l'analyse politique de l'événement.

La ferveur des habitants des Alpes-Maritimes ne se démentit pas jusqu'aux obsèques du Président, le 12 mai. Français et étrangers des Alpes-Maritimes communiaient dans le deuil.

Les habitants du département furent à l'origine d'une masse importante de messages de condoléances, dont beaucoup ont été conservés. Qu'ils soient adressés à la veuve du Président, par l'intermédiaire du préfet, ou directement à ce dernier, tous ces témoignages s'attachaient à témoigner, selon un vocabulaire de circonstance, émotion, tristesse et indignation face à l'acte

---

<sup>7</sup> *Le Petit Niçois*, 8 mai 1932.

<sup>8</sup> *Ibid.*

<sup>9</sup> *Le Petit Niçois*, 7 mai 1932.

<sup>10</sup> *L'Éclair de Nice et du Sud-Est*, 8 mai 1932.

commis.

Ils provenaient de toutes parts. On trouvait parmi les signataires des instances politiques départementales ; même les plus petites communes des Alpes-Maritimes tenaient à s'associer au deuil national. S'y ajoutaient les témoignages venant du corps diplomatique. Personnages célèbres et anonymes de toutes nationalités tinrent à participer à l'hommage. Particulièrement nombreuses furent les personnalités et associations russes. Le marquis Méranville de Sainte-Claire, Russe blanc au passé agité, qui s'était échappé de Sibérie au début des années 1920 et avait fondé dans les Alpes-Maritimes la Société de secours par le travail aux émigrés russes de la Côte d'Azur, ainsi que le Comité des repas économiques et de secours aux citoyens russes de Nice, manifesta ainsi « l'expression de leur indignation contre les criminels qui ont perpétré l'horrible attentat qui vient de se produire sur la personne sacrée du Président de la République Française »<sup>11</sup>. D'autres choisirent de se rendre en personne à la préfecture. Un registre de condoléances y fut d'ailleurs ouvert, signé entre bien d'autres par les corps consulaire et politique, les dignitaires religieux, comme Mgr Rémond, évêque de Nice, et l'archevêque russe Wladimir, ainsi que les personnalités de la région, russes notamment, tels la Grande-Duchesse Nicolas ou le prince Demidoff ; ce registre donne une idée de l'ampleur des réactions<sup>12</sup>.

Les marques de sympathie pouvaient se traduire par la mise en berne de drapeaux dans les établissements privés. Un deuil national de 2 mois fut proclamé<sup>13</sup> ; les représentants de l'État durent observer le deuil en s'abstenant de participer aux cérémonies publiques et aux manifestations non-officielles, tandis qu'aucune réception ne devait être donnée à la préfecture<sup>14</sup>. De nombreuses réjouissances privées qu'abritaient les Alpes-Maritimes au mois de mai, comme la fête du Printemps, furent d'ailleurs spontanément annulées en hommage à Paul Doumer<sup>15</sup>. Tout le département entra donc dans une phase de paralysie de ses activités, notamment la vie politique, tous les conseils généraux étant reportés<sup>16</sup>.

Non moins vaste apparut l'hommage rendu au Président dans les diverses cérémonies organisées dans le département.

Des cérémonies civiles, notamment des marches silencieuses, furent organisées dans tout le département. Le 11 mai fut un jour de recueillement, tous les établissements devaient maintenir leur rideau baissé, y compris dans les lieux de loisirs<sup>17</sup>.

Les idées politiques se turent pendant l'hommage. Preuve en est la position de *L'Action patriotique de Nice et des Alpes-Maritimes*, organe de l'extrême-droite, qui s'était illustrée à plusieurs reprises par son hostilité à Paul Doumer ; rendant hommage à celui qu'elle qualifia d'« homme d'élite » et de « patriote irréductible et clairvoyant », elle tint à participer au rassemblement qui devait prévaloir en ces heures sombres : « Demain, Paris, ville tumultueuse, mais sensible, où bat le cœur même de la France, fera à cet homme de bien des funérailles émouvantes et grandioses. Nos yeux, à l'heure du défilé suprême, s'emplieront de larmes et nous communierons tous – amis ou adversaires politiques – dans un même sentiment d'affliction sincère, de pitié. »<sup>18</sup>

La section locale des Croix de Feu et Briscards annula pour sa part les manifestations qu'elle avait organisées. Fut plusieurs fois notée dans la presse ce qui put alors apparaître comme une sorte d'« Union sacrée » : le département, à l'image du pays, se rangeait unanimement derrière le Président défunt.

Toutes les confessions religieuses tinrent également à organiser des services en hommage à Paul Doumer de par les Alpes-Maritimes. Mgr Rémond donna un grand service funèbre à la cathédrale Sainte-Réparate, au moment des funérailles du Président. Un *Requiem* fut célébré par l'archevêque Wladimir à l'Église russe du boulevard Tzarewitch : « une très grande assistance emplissait l'église, débordant même sur le perron. Jamais on n'avait vu une telle affluence et sur tous les visages se lisait la plus grande tristesse », observa un journaliste

---

<sup>11</sup> Message de condoléances au Préfet des Alpes-Maritimes, 11 mai 1932.

<sup>12</sup> Registre de condoléances contenu dans le dossier d'archives.

<sup>13</sup> Note du Ministère de l'Intérieur, 15 mai 1932.

<sup>14</sup> Circulaire du Ministère de l'Intérieur, 15 mai 1932.

<sup>15</sup> *Le Petit Niçois*, 8 mai 1932.

<sup>16</sup> Télégramme du Ministère de l'Intérieur, 7 mai 1932.

<sup>17</sup> Note du préfet des Alpes-Maritimes à la presse, 10 mai 1932.

<sup>18</sup> *L'Action patriotique de Nice et des Alpes-Maritimes*, 12 mai 1932.

du *Petit Niçois*<sup>19</sup>. Ils furent imités par les Protestants et les Juifs du département.

L'unanimité des hommages rendus dissimulait en revanche une profonde division de l'opinion selon les clivages traditionnels. En quelques jours, les positions de chacun s'étaient affirmées et consolidées : aux réactions spontanées s'était substituée une lecture réfléchie -et orientée- de l'événement.

Polémiques et récupérations politiques allaient bon train, d'autant que l'on se trouvait entre les deux tours des élections législatives. Chaque parti analysait ainsi l'événement et en tirait des conclusions selon sa sensibilité. Les clivages traditionnels réapparaissaient. La colonie russe du département se montrait elle aussi soucieuse d'exposer sa vision des faits.

Les premières heures témoignaient d'un certain *consensus* : le meurtrier du président était un déséquilibré.

Lors des différents interrogatoires auxquels il fut soumis, Paul Gorguloff tint des propos incohérents et contradictoires. Il se disait tenant d'un « fascisme vert » et admirateur de Mussolini et d'Hitler. violemment anti-bolchévique, il avait commis son geste contre une France accusée d'être favorable au régime de Moscou ; il espérait faire entrer son pays d'accueil en guerre contre son pays de naissance. Il est aujourd'hui admis que ce personnage présentait de forts troubles mentaux<sup>20</sup>. C'est la thèse que retinrent d'abord les diverses tendances de l'opinion. Elles s'accordaient en outre sur la critique de l'origine étrangère du régicide : Paul Gorguloff, en commettant un tel acte, se montrait irrespectueux de la terre qui l'avait recueilli. Les radicaux, qui s'exprimaient par la voix du *Petit Niçois*, parlaient ainsi d'un homme « abusant de l'hospitalité de notre pays, toujours généreux et accueillant envers les étrangers »<sup>21</sup>. *L'Éclaireur de Nice*, organe de la droite classique, regrettait qu'une telle agression ait pu se produire : « Un exalté russe, fou, a pu posément préparer le crime et décharger, par plusieurs fois, son arme sur le chef de l'État. La terrible leçon ! Avec quelle folle imprudence nous accordons l'hospitalité de notre sol aux éléments de violence des nations étrangères qu'ils soient de droite ou de gauche. »<sup>22</sup>

Fidèle au vocabulaire coutumier de l'extrême-droite, *L'Action patriotique de Nice* vit en Gorguloff « un métèque deux fois expulsé », fustigeant « la facilité avec laquelle nous accueillons, en France, les indésirables des cinq parties du monde »<sup>23</sup>. Le département était à cette date privé d'organes socialiste et communiste ; si l'on se fonde sur les positions des journaux nationaux de ces tendances, l'on devine que le discours tenu était différent, socialistes et communistes préférant se concentrer sur la folie du personnage plutôt que sur son origine<sup>24</sup>. L'opinion devait cependant évoluer pour considérer l'appartenance politique de Gorguloff cette fois.

Plus l'on possédait d'informations sur les mobiles avancés par le meurtrier, plus l'analyse de l'événement apparaissait politiquement marquée. La droite ne croyait pas à l'appartenance « fasciste » du meurtrier et voyait dans les déclarations de ce dernier une vaste mascarade visant à masquer les options bolcheviques de Gorguloff : le 9 mai, *L'Éclaireur de Nice* trouvait intrigante l'absence totale de réaction à Moscou, tombée dans un « mutisme absolu » ; le lendemain il présentait Gorguloff comme « un communiste, vraisemblablement en étroites accointances avec Moscou ». L'événement avait ainsi été préparé par le régime de Moscou, en liaison directe avec le parti communiste français. Aux antipodes d'une telle conception, les radicaux faisaient du meurtrier un membre actif du « fascisme international »<sup>25</sup>, entendant faire passer la France dans le giron des dictatures. Le régicide était ainsi un acte perpétré contre la République : pour la sauver, il fallait voter pour les partis de gauche au second tour des élections. Les radicaux campèrent sur leur position ; le 11 mai, *Le Petit Niçois* titrait : « Gorguloff n'était pas émissaire des Soviets, mais se proclamait "le dictateur vert" ».

---

<sup>19</sup> *Le Petit Niçois*, 9 mai 1932.

<sup>20</sup> Jacques Chauvin, *Paul Doumer, le président assassiné*, Paris, Éditions du Panthéon, 1994, p. 178.

<sup>21</sup> *Le Petit Niçois*, 7 mai 1932.

<sup>22</sup> *L'Éclaireur de Nice et du Sud-Est*, 7 mai 1932.

<sup>23</sup> *L'Action patriotique de Nice et des Alpes-Maritimes*, 12 mai 1932.

<sup>24</sup> Ralph Schor, *L'opinion française et les étrangers, 1919-1939*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1985, pp. 634-635.

<sup>25</sup> *Le Petit Niçois*, 8 mai 1932.

La victoire des partis de gauche dans les Alpes-Maritimes et en France prouvait que la République n'avait pas fléchi.

Tous se retranchaient ainsi derrière leurs positions politiques traditionnelles. Qu'en est-il de l'attitude des Russes des Alpes-Maritimes ? Quelle analyse tiraient-ils de l'événement ?

L'assassinat de Paul Doumer par un de leurs compatriotes constitua une douloureuse épreuve pour les Russes de France et, partant, des Alpes-Maritimes. Ces derniers connaissaient alors des difficultés, n'étaient que faiblement intégrés à la population locale, mais se montraient « très soucieux de leur image »<sup>26</sup>.

Ils entendaient démontrer qu'ils n'étaient en rien mêlés à un tel forfait, qu'ils n'en avaient pas eu connaissance, et qu'ils n'avaient rien en commun avec Gorguloff. Certains d'entre eux indiquèrent aux autorités que le nom de Gorguloff était vraisemblablement usurpé : d'origine caucasienne, ce patronyme avait été porté par deux Cosaques d'une tribu de cette région, morts entre 1914 et 1917<sup>27</sup>. Ils ignoraient tout de l'origine de l'assassin. L'absence de liens entre les Russes des Alpes-Maritimes et Gorguloff fut mise en relief à plusieurs reprises dans les journaux locaux. Aux yeux de la colonie russe locale, l'ombre de la *tcheka* planait sur l'assassinat, le but étant un retournement des Français contre les Russes blancs exilés en France. Afin de témoigner de ces aspects le plus largement possible, une affiche placardée à 150 exemplaires et signée « la colonie russe de la région d'Antibes » rappelait : « Proscrits de notre pays, écartés de tant d'autres, c'est sur le sol hospitalier de la France que nous avons trouvé un accueil fraternel, un travail honnête, une place au soleil, assurée par les lois respectées et par toute la vieille et digne culture latine. [...] »

Nous avons appris avec consternation et effroi que celui qui a causé ce deuil, cet énergumène qui osa lever sa main criminelle contre votre vénérable Chef d'État, est sorti, prétend-il, de nos rangs. Dans son délire le misérable parle d'un groupement politique dont il serait le leader... Il ment. Son geste ne peut être que celui d'un dément. Ce groupement politique ne saurait exister. Nul ne saurait parmi nous se solidariser avec ce monstre. »<sup>28</sup>

De tels propos donnent la mesure du malaise éprouvé par les Russes d'autant qu'en 1921 le Russe Riaboff-Kérensy alias Paul Brysgaloff blessa des agents de police et tua un télégraphiste en s'enfuyant d'une maison qu'il avait tenté de cambrioler. Les représentants de la colonie russe en imputaient déjà toute la responsabilité aux bolcheviques. Mais s'ils avaient fait l'expérience de cette épreuve, leurs craintes n'avaient néanmoins jamais été aussi fortes qu'après l'assassinat de Paul Doumer, du fait de la gravité du forfait et du changement de contexte. Un rapport de police fit état des craintes nourries par les membres de cette communauté : « ce crime fait l'objet de toutes leurs conversations », évoquait le rapport avant d'ajouter que « les réfugiés russes craignent en effet que soient prises contre eux des mesures telles que le refoulement en masses », tandis que les commerçants appréhendaient un mouvement politique anti-russe<sup>29</sup>. Les Russes eurent-ils à souffrir de représailles dans les Alpes-Maritimes ?

Les années 1920 et le début des années 1930 françaises furent marquées par une importante mode russe : elle était véhiculée par le vêtement, la musique, le cinéma et par des écrivains, nationaux comme Jean Vignaud, auteur de *Nicky. Roman de l'émigration russe* (1922), Francis Carco, qui s'était illustré dans *Verotchka l'étrangère ou le goût du malheur* (1923), ou encore Jacques Deval avec sa pièce *Tovaritch* (1934), auxquels s'ajoutaient les écrivains russes proprement dits, aux premiers rangs desquels figuraient Joseph Kessel, qui publia le fameux roman *Nuits de princes* (1927) et André Trofimoff, connu pour *Du musée impérial au marché aux Puces* (1936). Les Russes inspiraient aux Français à la fois attirance et répulsion<sup>30</sup>. Les Alpes-Maritimes participèrent à cette vague et recueillirent certains de ses

<sup>26</sup> Marie Piétri, « La communauté russe des Alpes-Maritimes durant l'entre-deux-guerres », *Recherches régionales*, n° 179, 2005, p. 62.

<sup>27</sup> Lettre du Directeur de la Police d'État au Préfet des Alpes-Maritimes, 10 mai 1932.

<sup>28</sup> « Les émigrés russes de la région d'Antibes aux Français, leurs hôtes », affiche placardée à partir du 8 mai 1932, conservée par le cabinet du Préfet et consultée dans le dossier.

<sup>29</sup> Rapport du commissariat de police d'Antibes, 9 mai 1932.

<sup>30</sup> Ralph Schor, *op. cit.*, p. 152 sqq.

propagateurs, tel Ivan Bounine, auteur de *Jours maudits* (1925), prix Nobel de littérature, installé à Grasse. La culture russe fut ainsi très présente dans le département et contribuait à placer les membres de cette communauté sous un jour assez favorable.

Est-ce pour cela que les Russes des Alpes-Maritimes furent indemnes de représailles et de manifestations d'hostilité de la part des autochtones ? L'explication ne saurait se cantonner à ce facteur, mais ce dernier joua toutefois un rôle. C'est surtout dans les réactions largement relayées de la colonie russe face à l'événement qu'il faut chercher l'origine d'une telle attitude. Les témoignages de sollicitude touchèrent les habitants des Alpes-Maritimes, qui opéraient une distinction entre Russes blancs et bolcheviques<sup>31</sup>. À cela s'ajoute l'extrême vigilance dont firent preuve les autorités locales : elles couvrirent en effet tous les déplacements officiels des délégations russes et firent réduire les rassemblements de Russes qui ne concernaient pas la mort du Président Doumer. Le directeur de la police d'État de Nice renvoya *sine die* une conférence que devait donner dans le département le général Stogoff, proche du général Miller, chef des Organisations des Russes émigrés en France<sup>32</sup>.

Quelques heurts éclatèrent néanmoins. L'on conserve la plainte adressée le 15 mai au Préfet par un commerçant du Cap-d'Ail : avec une précision notable, il évoqua la réaction désinvolte d'étrangers, de plusieurs nationalités notamment des Italiens, face à la mort de Paul Doumer et critiqua leur attitude irrespectueuse les jours suivants. Ayant ainsi saisi le maire de sa commune, il demanda « que des mesures convenables soient prises ». Ces faits entraînèrent une réaction hostile de plusieurs habitants du Cap-d'Ail à l'endroit des étrangers, tous renvoyés au même sort. S'il paraît anecdotique, un tel témoignage n'était sans doute pas isolé, une tension palpable s'emparant du département.

Celle-ci apparût néanmoins inférieure à ce que l'on observait ailleurs, notamment à Paris ; s'en suivit dès lors « une arrivée inaccoutumée » de Russes en provenance de la capitale, que gagnait un climat plus lourd<sup>33</sup>. Pour la colonie russe des Alpes-Maritimes, les répercussions de l'assassinat de Paul Doumer ne s'étaient pas traduites par une crise.

Les conséquences de l'assassinat du Président avaient atteint un paroxysme national et politique. Après les obsèques, la pression retomba progressivement, d'autant que la période électorale s'était elle aussi achevée. L'affaire continua d'occuper les esprits ; les Alpes-Maritimes constituèrent un théâtre de premier ordre de l'enquête judiciaire. Régulièrement, la presse faisait état des derniers rebondissements et découvertes. Contrairement à ce qui se produisit pendant les premières heures suivant le décès du Président, l'on s'intéressait cette fois à l'enquête sous l'angle uniquement politique.

### **Les suites de l'événement : les remous de l'opinion**

Trois temps marquèrent la période postérieure aux obsèques de Paul Doumer : l'approfondissement de l'enquête judiciaire, le procès de Gorguloff, et son exécution. Chacune de ces phases entraîna des commentaires politiques toujours motivés par les tendances politiques. Mais l'opinion ne réagit pas avec la même intensité pendant les trois moments de l'affaire.

L'enquête dans les Alpes-Maritimes progressa fortement pendant les mois de mai et juin 1932 ; un écart béant séparait cependant la version reproduite dans la presse des conclusions effectives tirées par la police.

Les articles paraissant dans les journaux semblent souvent répondre à une demande de la part du public, assertion qu'il convient de manier avec prudence. Au vu du nombre d'articles consacrés aux suites de l'affaire par la presse locale, l'on peut inférer que l'opinion des Alpes-Maritimes se montra désireuse d'avoir connaissance des derniers développements. Journaux réputés et feuilles secondaires accordaient une large place à l'enquête concernant l'identité et le passé politique de Paul Gorguloff. Bien souvent, les articles ne reposaient sur aucun socle de vérité.

Le meurtrier de Paul Doumer était souvent dépeint comme un médecin passé

---

<sup>31</sup> Rapport du commissariat de police d'Antibes, 9 mai 1932.

<sup>32</sup> Lettre du directeur de la Police d'État au Préfet des Alpes-Maritimes, 12 mai 1932.

<sup>33</sup> Rapport du commissariat de police d'Antibes, 9 mai 1932.



illégalement en France, un grand joueur fréquentant assidûment le Casino de Monte-Carlo. Connus pour leur traitement humoristique de l'actualité, les journaux *Cyrano* et *Le Caméléon* participèrent eux aussi à la polémique : ils prétendaient que Gorguloff avait choisi la Côte d'Azur pour fonder une société de « Fascistes russes », prêtant au personnage des liens étroits avec des Russes installés dans les Alpes-Maritimes, connus comme le général Polovtsov, ou anonymes. Parmi ces derniers, on insistait sur le rôle d'un dénommé Kolyschko, que Gorguloff aurait connu au journal *Le Tocsin*. Ce personnage, dont le pseudonyme dans la région était Baïan, était présenté comme un germanophile, ayant fui la Russie de crainte que ses activités d'espionnage au profit de l'Allemagne ne fussent révélées. Les plus grands titres de presse locaux relayaient eux aussi cette version. Le plus à l'affût de renseignements était *L'Éclair* de Nice qui titra le 23 mai : « Le véritable rôle de Paul Gorguloff » ; ses journalistes obtinrent le lendemain une entrevue avec le dit Kolyschko dont ils tirèrent les conclusions : « Que Gorguloff était inspiré par les bolcheviks, il n'y a pas de doute. Il suffit de constater que son coup, dirigé, comme il l'assure, contre ses ennemis (bolcheviks), est tombé sur ses prétendus amis. Aucun fou ne peut confondre à tel point les objets de sa haine et de sa sympathie. »

Ces journalistes entendaient faire œuvre d'enquêteurs et clôturaient leur article en ces termes : « L'opinion de M. De Kolyschko, qui connaît parfaitement les milieux russes et surtout les émigrés, ne manque pas de valeur. L'enquête judiciaire en cours pourra en tenir compte. »<sup>34</sup>

De telles prises de positions trouvent une origine dans l'assombrissement de l'horizon diplomatique mondial : l'opinion française, de tous bords partisans, craignait d'avoir affaire à de redoutables complots internationaux. Or, était diffusée une fausse version des faits, ainsi que le met en valeur l'étude des pièces du dossier.

Nombre de documents attestent des erreurs, approximations et exagérations véhiculées au sein de l'opinion de l'époque. Le Commissariat spécial, ancêtre des Renseignements généraux, publia plusieurs démentis. Afin d'éviter que l'affaire reprît une place prépondérante dans les journaux, le commissariat de la sûreté générale ordonna que fussent refoulés tous les exemplaires d'un livre rédigé par Gorguloff, *Le roman d'un Cosaque*, qui devait être expédié d'une maison d'éditions allemande. Cela n'aurait pu selon eux que contribuer à renforcer ce qui apparut véritablement comme le « mythe » Gorguloff.

La réalité apparaissait en effet bien plus prosaïque. L'on put établir que Gorguloff avait usurpé son titre de médecin<sup>35</sup>, n'avait fréquenté « ni les milieux révolutionnaires, ni les fascistes, ni les anti-fascistes »<sup>36</sup> et n'avait connu aucune des personnalités citées dans la presse. Kolyschko, qui n'était pas un agent des Soviets, ne pouvait avoir connu Gorguloff<sup>37</sup>. Les rapports faisaient de Gorguloff un déséquilibré, qui avait noué des contacts dans la région seulement en vue de commettre un délit lui permettant d'éponger les dettes qu'il avait contractées : l'on concluait à un possible trafic de tableaux dans les Alpes-Maritimes.

Comment expliquer un tel décalage ? Les journalistes accordaient-ils un crédit trop important aux témoignages qu'ils recueillaient ? La précipitation du moment leur permettait-elle de recouper les informations ? Cherchaient-ils à livrer à leur public la version qu'il attendait ? Ces éléments semblent se conjuguer. Il n'en demeure pas moins que la presse ne tint, sauf exceptions notables, pas compte des divers démentis des autorités, d'autant que le public s'essouffait et que l'affaire ne suscitait plus qu'un intérêt limité. Le temps du procès et de l'exécution remit cet événement au devant de la scène.

L'intérêt pour l'affaire se tassa peu à peu. L'opinion, désenflammée, accueillit favorablement la sanction du procès, qui eut lieu au mois de juillet, relativement tôt, et de façon unanime. Tous les thèmes politiques en jeu réapparurent : condamner Gorguloff, c'était laver un meurtre visant la République et montrer que la France ne laissait pas les crimes impunis, de surcroît s'ils étaient perpétrés par des étrangers.

Le 25 juillet 1932 s'ouvrit le procès en Cour d'assises de Gorguloff. Eugène Dreyfus, premier président de la Cour d'appel de Paris, mena l'audience ; le procureur général Donat-Guigue représenta le ministère public ; Gorguloff pour sa part fut défendu par Henri Géraud, connu pour avoir sauvé de la peine de mort Raoul Villain, meurtrier de Jean Jaurès.

---

<sup>34</sup> *L'Éclair* de Nice et du Sud-Est, 23 mai 1932.

<sup>35</sup> Rapport du Commissaire spécial au Ministère de l'Intérieur, 18 juin 1932.

<sup>36</sup> Rapport du Commissaire spécial au Ministère de l'Intérieur, 14 mai 1932.

<sup>37</sup> Rapport du Chef-Adjoint de la sûreté au Directeur de la Police d'État, 25 mai 1932.

Persuadé du verdict, *Le Petit Niçois* notait le jour de l'ouverture du procès : « Paul Gorguloff aura à répondre de son acte et à défendre sa tête »<sup>38</sup>. Les vecteurs de l'opinion revinrent cependant sur les allégations qu'ils avaient véhiculées quelques mois plus tôt ; la pression était retombée, les esprits apaisés ; preuve de cet étonnant revirement, la position de *L'Éclairneur de Nice* : « Il ne faudrait pas, en effet, que le procès qui demain s'ouvrira devant les assises de la Seine dégénérait, de par l'habileté des défenseurs ou de dépositions de certains témoins, en procès politique. *C'est un crime de droit commun dont vont avoir à connaître les jurés parisiens et rien que cela.* Et si, au début de l'affaire, il était apparu intéressant de rechercher les attaches que Paul Gorguloff pouvait avoir avec le Gouvernement révolutionnaire de son pays, l'enquête policière, rappelons-le une fois de plus, n'a rien découvert de probant en ce sens. »<sup>39</sup>

Les radicaux se montrèrent ainsi plus virulents que la droite dans ce cas précis, sans doute en raison du lien politique qui les unissait à Paul Doumer.

À l'annonce du verdict, la condamnation à mort de Gorguloff, tous reconnurent sans exception que la sentence était juste, appropriée à un tel acte. La droite souligna que Donat-Guigue avait prononcé un « beau et sévère réquisitoire », en citant de larges extraits : « Un roman a paru à Kharbine qui se termine par l'assassinat du président de la République Française : l'assassin est un Russe. Gorguloff avait-il lu ce livre ? En tous cas, un auteur russe l'a publié, en estimant qu'il répondait aux conceptions de ceux de ses compatriotes qui le liraient : émigrés malheureux et nostalgiques qui ne sont pas fous, mais dangereux ! Prenez garde, messieurs les jurés, qu'il n'y ait pas d'autres Gorguloff à Kharbine ou ailleurs ! »<sup>40</sup>

Le journal radical acheva sa relation par des mots rappelant la solennité du moment : « c'est fini. Gorguloff est entré dans l'histoire »<sup>41</sup>.

Ces attitudes montrent l'imprévisibilité des réactions, les contradictions de l'opinion : on ne revenait pas sur l'identité politique du meurtrier mais on mettait en exergue son origine étrangère ; on ne voulait pas que le procès se muât en événement politique, mais on rappelait les enjeux nationaux de l'affaire. Dans les Alpes-Maritimes, comme dans le reste du pays, on considéra l'affaire classée. L'exécution du meurtrier fut reléguée à un rang secondaire.

Gorguloff fut exécuté le 14 septembre 1932. Si nombre d'éditions spéciales parurent ce jour-là, le fait passa inaperçu. Les habitants des Alpes-Maritimes, qui avaient pourtant manifesté un vif intérêt pour cet événement, témoignèrent d'autres préoccupations. Ils entendaient que leur département recouvrât le calme.

En signe d'hommage, toutes les municipalités du département placèrent dans les lieux officiels un portrait de Paul Doumer<sup>42</sup>. Le nom du Président ne devait plus résonner dans le département que lors des commémorations. À ce sujet, les passions s'étaient tues.

L'assassinat du Président de la République Paul Doumer fut considéré dans les Alpes-Maritimes comme un fait d'ampleur, qui lui-même engendra une série d'événements dans le département, certains liés à la situation nationale, d'autres à la conjoncture locale. Les répercussions de cet acte s'étalèrent dans le temps, gagnant en intensité, atteignant un paroxysme, puis retombant pendant une longue phase, émaillée de moments de convulsion. Les effets s'avéraient multiples : il y eut de nombreuses manifestations, une mise en branle de l'opinion, qui réagissait diversement selon le moment. La démarche rétrospective adoptée en histoire laisse planer le risque d'une déformation de la vision, provenant d'une compression du passé. L'on peut avec le recul dégager des temps forts et des réactions secondaires, mais à l'époque, tout se valait, l'événement était considéré absolument et non relativement. Ce que l'on considère comme de faibles tensions dans le département furent ressenties comme un véritable malaise. À la différence de ce qui se produisit dans d'autres régions, l'on peut cependant soutenir que le régicide n'entraîna pas de crise localement. Les répercussions de ce que tous considéraient comme un drame ne furent ainsi pas une simple projection de ce qui se passait dans le centre de gravité du pays : le département vivait véritablement la situation

<sup>38</sup> *Le Petit Niçois*, 25 juillet 1932.

<sup>39</sup> *L'Éclairneur de Nice et du Sud-Est*, 25 juillet 1932. (En italique dans le texte).

<sup>40</sup> *L'Éclairneur de Nice et du Sud-Est*, 28 juillet 1932.

<sup>41</sup> *Le Petit Niçois*, 28 juillet 1932.

<sup>42</sup> Lettre du Préfet des Alpes-Maritimes aux maires du département, 1<sup>er</sup> mars 1934.

simultanément, car dans un événement, l'onde de choc apparaît souvent plus ample et décisive que l'élément détonateur lui-même. Le déclenchement de la situation eut lieu à Paris, mais en saisir les répercussions nécessite d'examiner la variété des lieux où les effets peuvent se faire ressentir, afin d'avoir une vision des conséquences à l'échelle de la France, pays où chaque région réagissait avec ses particularités. Les Alpes-Maritimes, relativement à cet événement, le prouvaient.